



Territoire
Limousin



800 brebis, 2 unités de travail 2 périodes d'agnelage

UN SYSTÈME QUI PERMET L'AUTONOMIE ALIMENTAIRE
POUR LES BREBIS ET LES AGNEAUX

CAS TYPE OVIN SPÉCIALISÉ SHB3

Le système se rencontre en zone herbagère du territoire Limousin. Sur cette exploitation de 130 ha ayant un bon potentiel de surfaces cultivables, le choix a été fait d'être autonome grâce à la valorisation de l'herbe et aux cultures de méteil grain et de céréales. La main d'œuvre disponible est de 2 personnes associées en GAEC. L'agnelage est réparti sur 2 périodes.



Deux associés, **2 UMO**,
sur une exploitation de **130 Ha**

800 brebis croisées type viande, en **deux périodes d'agnelage** hiver et printemps
960 agneaux conduits à l'herbe et en bergerie

88 % de la surface en prairies et **12 %** en cultures de méteil et de céréales pour l'alimentation des brebis et des agneaux

LE TROUPEAU

800 brebis – **120** UGB
25 Béliers

Productivité **1,20** agneau/brebis

Viande produite **7,4 tonnes/UMO**

296 agneaux de bergerie
504 agneaux d'herbe
Vendus sous SIQO (Signe d'Identification de la Qualité et de l'origine)

160 agnelles conservées

Agnelages en 2 périodes :
Décembre, et de mars à avril en 2 lots

L'ALIMENTATION

208 kg de MS fourrage/brebis
121 Kg de concentré / brebis

Autonomie fourragère : **100 %**

Autonomie en concentrés : **82 %**

LES SURFACES

8 ha de méteil
8 ha de triticale
9 ha de RGH-TV
15 ha de prairies temporaires de moins de 5 ans avec un mélange à base de luzerne
40 ha de prairies temporaires longue durée
50 ha de prairies naturelles

Chargement : **7** brebis/ha SFP
1,05 UGB/ha SFP

60 % des surfaces labourables
11 ha de prairies renouvelés par an

Pâturage tournant pour conserver une flore diversifiée et dense

Des semis de prairies à base de RGH/TV pour assurer la finition des agneaux à l'herbe et de PT à base de légumineuses pour assurer des stocks de qualité

LA REPRODUCTION

Fonctionnement du troupeau

Mois	juillet	août	sept.	oct.	nov.	déc.	janv.	févr.	mars	avril	mai	juin	juillet	Août	sept	oOct.
Lot 1 Désaisonné	Lutte de 340 brebis				Agnelage de 277 brebis				376 agneaux élevés en bergerie							
Lot 2 Lutte naturelle			Lutte de 363 brebis					Agnelage de 341 brebis				490 agneaux élevés à l'herbe				
Lot 3 Agnelles					Lutte des 100 agnelles				Agnelage de 95 antenaises				95 agneaux élevés à l'herbe finis en bergerie			

NB : Ce schéma est présenté de façon plus détaillée en annexe de ce document.

• Lot 1 : lutte désaisonnée

Lutte début juillet pour un agnelage début décembre

Selon les capacités de désaisonnement des brebis, on aura recours si besoin aux éponges ou à la mélatonine pour assurer une fertilité d'environ 80 %.

Ce lot est reconstitué avec les 200 brebis restantes du lot de l'année précédente, des 60 agnelles nées en mars de l'année précédente et mises à la lutte à 15 mois et de 80 brebis taries au 15 juin du lot de mises de printemps.

Pour assurer des agnelages groupés, tous les béliers disponibles (25) sont utilisés. Une échographie 40 jours après la fin de la lutte permet d'identifier les brebis vides et de les remettre à nouveau en lutte en septembre.

Les agneaux sont élevés en bergerie pour une vente en mars avril. 50 % des agnelles de renouvellement sont conservées sur ce lot.

• Lot 2 : lutte d'automne

Lutte en octobre pour un agnelage début mars

Ce lot est composé principalement de 205 brebis du lot de l'année précédente, des 95 antenaises et des 63 repasses du premier lot.

Les agneaux nés en mars sont élevés à l'herbe.

50 % des agnelles de renouvellement sont conservées sur ce lot.

• Lot 3 : lutte des agnelles

Lutte en novembre pour un agnelage en avril

Seulement les 2/3 des agnelles conservées sont luttées en novembre pour un agnelage en avril. Après la lactation à l'herbe, leurs agneaux sont sevrés précocement à 80 jours et rentrés en bergerie.

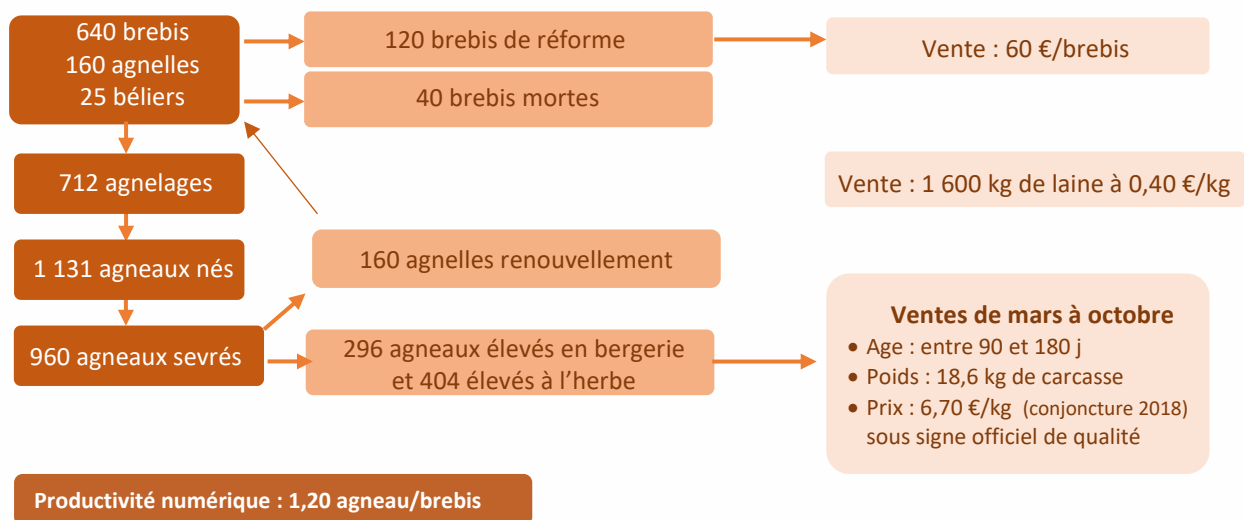
Luttes et agnelages

	Lot 1 340 brebis désaisonnées	Lot 2 363 brebis lutte d'automne	Lot 3 100 agnelles Lutte d'automne	Total troupeau
Brebis luttées	340	363	100	803
Agnelages	277	341	94	712
Agneaux nés	443	575	113	1131
Agneaux morts	66	86	18	171
Agneaux vendus	296	409	95	800
Agnelles conservées	80	80		160

Les taux

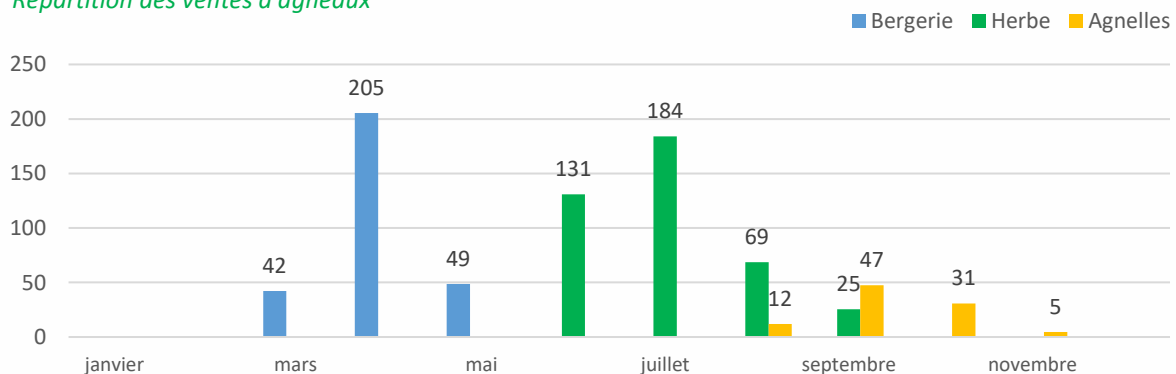
Fertilité ou mise bas	81 %	94 %	94 %	89 %
Prolificité	160 %	169 %	120 %	159 %
Mortalité	15 %	15 %	16 %	15 %
Productivité	111 %	135 %	95 %	120 %

Bilan de reproduction et ventes des agneaux



LA COMMERCIALISATION DES AGNEAUX

Répartition des ventes d'agneaux



L'ALIMENTATION

Objectif : Mettre à disposition des fourrages de qualité aussi bien sous forme d'herbe pâturée que de stocks, pour être le plus autonome possible.

Principales rations journalières des brebis (fourrages en kg MS, concentrés en Kg Brut)

Lot 1 : désaisonné

	Fin de gestation	Lactation des simples		Lactation des doubles	
		Début	Fin	Début	Fin
Foin de prairies	0,4	0,4		0,4	
Foin riche en légumineuse	0,9	-		-	
Enrubannage	-	1,5		1,7	
Méteil	0,4	0,4	0,2	0,7	0,5
Complémentaire	0,05	-	-	0,2	-

Lot 2 et lot 3, agnelage de printemps

	Fin de gestation	15 jours		Jusqu'au sevrage
		Lactation des simples	Lactation des doubles	Brebis avec agneaux
Pâturer	-	-	-	Herbe sans complémentation
Foin riche en légumineuse	1,3	1,8	2,2	
Foin de prairies	-	-	-	
Méteil	0,5	0,5	0,6	
Complémentaire	-	-	0,2	

L'enrubannage dont le stock est limité, est distribué au lot désaisonné en lactation d'hiver. On réserve aux lots de printemps du foin de prairies temporaires riche en légumineuses, pour la fin de gestation et le début de lactation. La complémentation se fera avec du méteil grain et un complément azoté suivant la qualité des fourrages et du méteil à ces périodes. Les foins de moindre qualité seront destinés aux brebis à faibles besoins : brebis à l'entretien, brebis en début de gestation.

Mode de finition et alimentation des agneaux

Les agneaux du lot 1 nés en décembre sont élevés en bergerie, sevrés à 80 jours et finis avec 85 kg d'un aliment fermier : céréales autoconsommées (60 kg) et complément azoté du commerce (25 kg). Les agneaux du lot 2 nés aux printemps sont élevés à l'herbe. Après le sevrage à 110 jours, ils pâturent de préférence des repousses de RGH/TV. Or, en prévision de sécheresses estivales récurrentes, par sécurité, nous prévoyons un complément de 40 kg d'aliment fermier en moyenne/agneau. Les agneaux d'agnelles sont rentrés en bergerie dès le sevrage à 80 jours. On compte, pour les finir, 60 kg d'aliment fermier.

En moyenne il faut prévoir 208 kg de MS de fourrage par brebis et 121 kg de concentré.

Fourrage :

	Total troupeau /an	Kg/couple brebis + agneau
Enrubannage	66 t MS	82 kg
Foin	100 t MS	126 kg
Total	166 T MS	208 kg MS

Autonomie fourragère : 100 %

Concentré :

	Total troupeau /an	Kg/couple brebis + agneau
Méteil grain	42 T	53 kg
Céréales	37 T	46 kg
Complémentaire azoté	17 T	22 kg
Total	96 T	121 kg

Autonomie en concentrés : 82 %

L'ASSOLEMENT

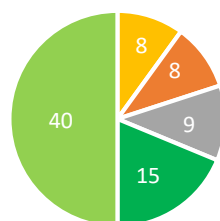
Objectif : produire une alimentation (fourrages et concentré) de qualité pour limiter dans la mesure du possible les achats à l'extérieur.

Les moyens :

- Culture de 8 ha de méteil grain (rendement de 50 qx/ha)
- Culture de 8 ha de triticale (rendement de 55 qx/ha)
- Culture de 9 ha de prairies temporaires RGH TV de courte durée
- Culture de 15 ha de prairies temporaires d'une durée de 5 ans riches en légumineuses

Les cultures de l'herbe et de céréales permettent de couvrir pratiquement tous les besoins en périodes importantes de fin de gestation, lactation, et pour la finition des agneaux.

Assolement (ha)



- Méteil
- Triticale
- PT RGH/TV
- PT courte durée à base de légumineuses
- PT longue durée

- **22 % de la surface en rotation rapide :**
méteil grain, triticale, puis 3 ans de RGH/TV, puis 5 ans de prairies temporaires enrichies en légumineuses
- **38 % en rotation longue :**
méteil grain, triticale, puis pendant 7 ans des prairies temporaires multi espèces
- **40 % de surfaces en prairies permanentes**

Rotations et itinéraires culturaux

Rotation 1

année	année 1	année 2	année 3	années 4-5	années 6 à 10	années 6 à 10
culture	meteil	triticale	RGH/TV	RGH/TV	PT légumineuse	PT légumineuse
itinéraires culturaux	déchaumage - labour-semis	2 déchaumages - semis	2 déchaumages - semis - roulage		lebour-semis-roulage	
fertilisation	50 n	50N 40P 90 K	70P 100 K	fumier année 2 et 40N 50P 80K année 3	12T fumier	20N 50P 120 K ou 20 N et 12 T fumier

Rotation 2

année	année 1	année 2	année 3	années 4 à 10
culture	meteil	triticale	PT LD	PT LD
itinéraires culturaux	déchaumage - labour-semis	2 déchaumages -semis	2 déchaumages - semis-roulage	
fertilisation	50 N	50N 40P 90 K	10 T fumier	40 N années 2 et 4 40N 40P 80 K année 3 20N 102T fumier année 5

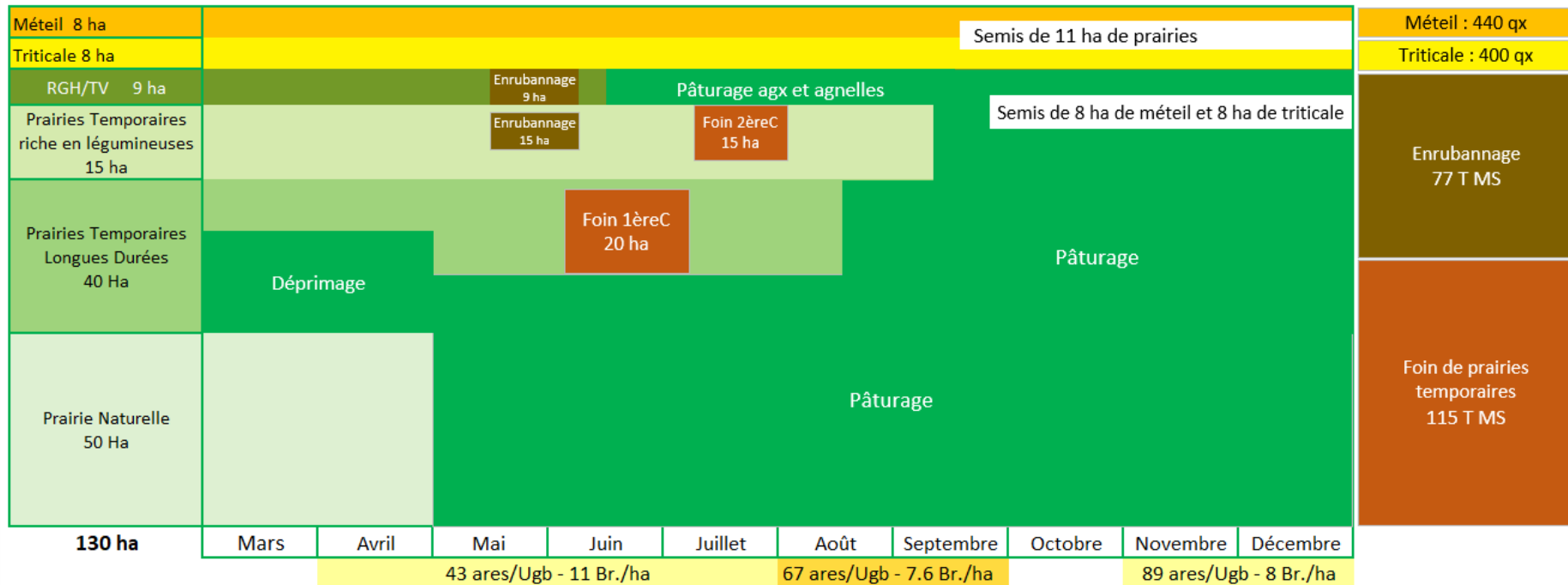
Amendement

- A l'implantation : 2T de CAO/ha
- A l'entretien : 2T de CAO/ha sur 1/3 de la surface tous les ans

ÉLÉMENTS CLÉS DE LA CONDUITE DES SURFACES

L'utilisation des surfaces ▼

Les fourrages stockés ▼



Les rendements fourragers

Foin de PT	1 ^{ère} coupe	3,5 tMS/ha
Foin de PT	2 ^{ème} coupe	3 tMS/ha
Enrubannage	1 coupe	3 à 3,6 tMS/ha

LES INVESTISSEMENTS

Bâtiments :



- Un tunnel ou un bâtiment aménagé amorti pour 200 brebis ;
- Une bergerie de en cours d'amortissement pour loger 350 brebis. Investissement de 160 000 € ;
- Un bâtiment de stockage d'un montant de 30 000 €.

Matériel



- Le parc matériel en propriété** est composé principalement de :
- 2 tracteurs pour une utilisation annuelle moyenne de 900 heures ;
 - Un matériel de fauche en propriété pour 60 ha de fauche ;
 - Une dérouleuse pailleuse.

L'investissement global en matériel est de près de **180 000 €**.

Des travaux assurés par CUMA ou ETA : les travaux du sol et semis, épandage de fumier, Giro broyage, moisson et l'enrubannage.

POUR BIEN RÉUSSIR

Avoir au moins 60 % de la surface labourable, dont 16 ha de méteil et céréales, avec des rendements de plus de 50 qx :

- Pour avoir des stocks de qualité
- Pour être autonome en concentrés pour les brebis et les agneaux

Gérer la période sensible entre le 15 juin et le 30 août au pâturage, en particulier lors des années sèches, pour :

- Réussir la finition des agneaux au moindre coût,
- Préparer les brebis à la lutte.

Atteindre une productivité de 1,20 en recherchant un potentiel génétique de 165 % de prolificité.

Prévoir une bergerie fonctionnelle en dur, pour les agnelages et **des bâtiments complémentaires** pour assurer des bonnes conditions de travail pendant le pic de présence des animaux en bergerie.

Viser une production de 960 agneaux pour assurer deux revenus.



Document édité par l'Institut de l'Élevage

149 rue de Bercy – 75595 Paris Cedex 12 – www.idele.fr

Avec la contribution des chambres d'Agriculture du Territoire Limousin

Boulevard des Arcades - 87060 Limoges Cedex 2 - www.nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr

Référence Idele : n°00 19 602 020

Août 2019 – Réalisation : Katia Brulat (Institut de l'Élevage) – Crédit photo : J.C. Dupuy, Chambre d'agriculture

Ont contribué à ce dossier :

Marie-Line BARJOU – Chambre d'agriculture de la Haute-Vienne – Tél : **05 87 50 40 83**

Sylvie DENIS – Chambre d'agriculture de la Corrèze – Tél : 05 55 21 55 21

Danielle SENNEPIN – Chambre d'agriculture de la Creuse – Tél : 05 55 61 50 00

Avec l'expertise de :

Julien Terrioux, conseiller machinisme CA de la Creuse

Philippe Ducourthial, conseiller agronomie CA 23

Les conseillers fourrages des CA Nouvelle-Aquitaine

Sous la coordination de :

Louis-Marie CAILLEAU (CRA Nouvelle Aquitaine/Rattaché Institut de l'Élevage) – Tél : 05 55 10 37 86

INOSYS – RÉSEAUX D'ÉLEVAGE

Un dispositif partenarial associant des éleveurs et des ingénieurs de l'Institut de l'Élevage et des Chambres d'agriculture pour produire des références sur les systèmes d'élevages.

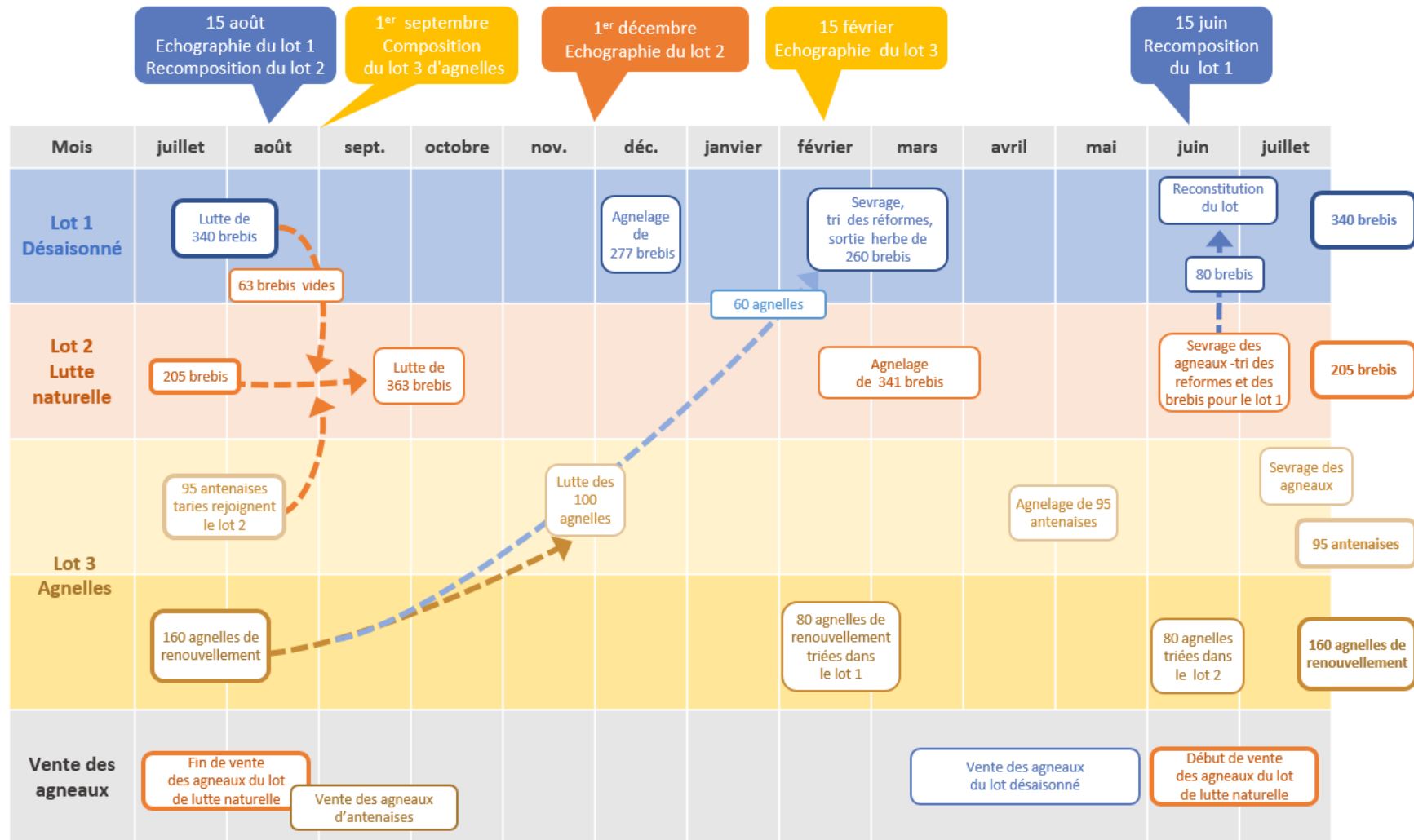
Ce document a été élaboré avec le soutien financier du Ministère de l'Agriculture (CasDAR), de la région Nouvelle-Aquitaine et de la Confédération Nationale de l'Élevage (CNE).

La responsabilité des financeurs ne saurait être engagée vis-à-vis des analyses et commentaires développés dans cette publication.

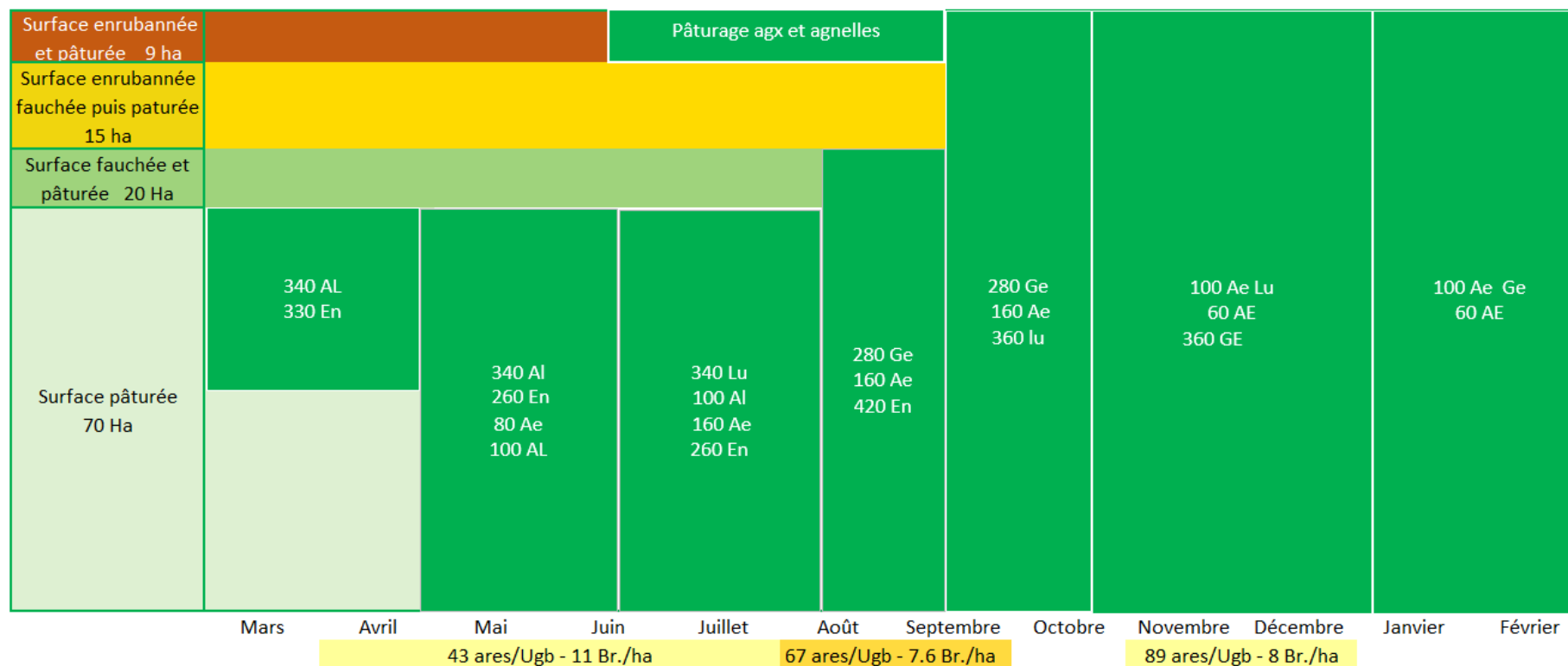


ANNEXES

Détails du schéma de reproduction



Détail des lots au pâturage



Lu : Brebis en lutte
 Ge : Brebis gestante

La : Brebis en lactation
 Ae : Agnelles



Cas type SHB3

SYSTÈME 800 BREBIS, 2 UTA, 2 PÉRIODES D'AGNELAGE



LES RÉSULTATS ÉCONOMIQUES 2018 (hors taxes)

Pour des exploitations en rythme de croisière

PRODUIT BRUT TOTAL	184 007 €	CHARGES (54% PB)	98 700 €
Produit ovin (68% PB)	124 905 €	Charges opérationnelles (48%)	46 929 €
Produits animaux	108 345 €	Ovins	51 €/brebis
• 409 agneaux d'herbe : 18,9 kgc à 6,53 €	50 425 €	Concentrés	26,5 €/brebis
• 296 agneaux de bergerie : 18,7 kgc à 7,08 €	39 268 €	Frais d'élevage	10 €/brebis
• 95 agneaux finis de bergerie : 17,7 kgc à 6,39 €	10 772 €	Frais vétérinaires	6 €/brebis
• 119 brebis de réforme à 60 €	7 140 €	Achat de litière	1 €/brebis
• 2 béliers de réforme	80 €	Surface fourragère	79 €/ha
• Laine : 1 650 kg à 0,40 €	660 €	114 ha de SFP	8 968 €
• Achat : 6 béliers à 480 €	- 2 880 €	Productions végétales	269 €/ha
Aide ovine	19 440 €	106 ha de CGU	4 300 €
800 AO à 24,3 €		Charges de structure (52%)	51 771 €
Grandes cultures (7% PB)	12 600 €	(hors amortissement et frais financier)	
Dont cession interne au troupeau :		Main d'œuvre (MSA + salaires)	79 €/ha SAU
789 qx à 15 €	11 835 €	Foncier	88 €/ha SAU
Produits non affectables (25 % PB)	46 502 €	Matériel	129 €/ha SAU
Aides		Bâtiments	4 €/ha SAU
ICHN (zone défavorisée)	17 393 €	Autres charges	98 €/ha SAU
Aides découplées : 130 DPB à 110 €	29 109 €		12 800 €

EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	85 307 €
	42 663 €/UMO

TRÉSORERIE

Annuités	23 310 €
----------	----------

Revenu disponible (autofinancement, prélèvements privés)	61 997 €
	30 997 €/UMO

RÉSULTAT COURANT

Amortissements	30 136 €
Frais financiers	1 711 €

Résultat courant (29% PB)	53 460 €
	26 730 €/UMO

QUELQUES INDICATEURS ÉCONOMIQUES

Efficacité économique

EBE/PB	46 %
--------	------

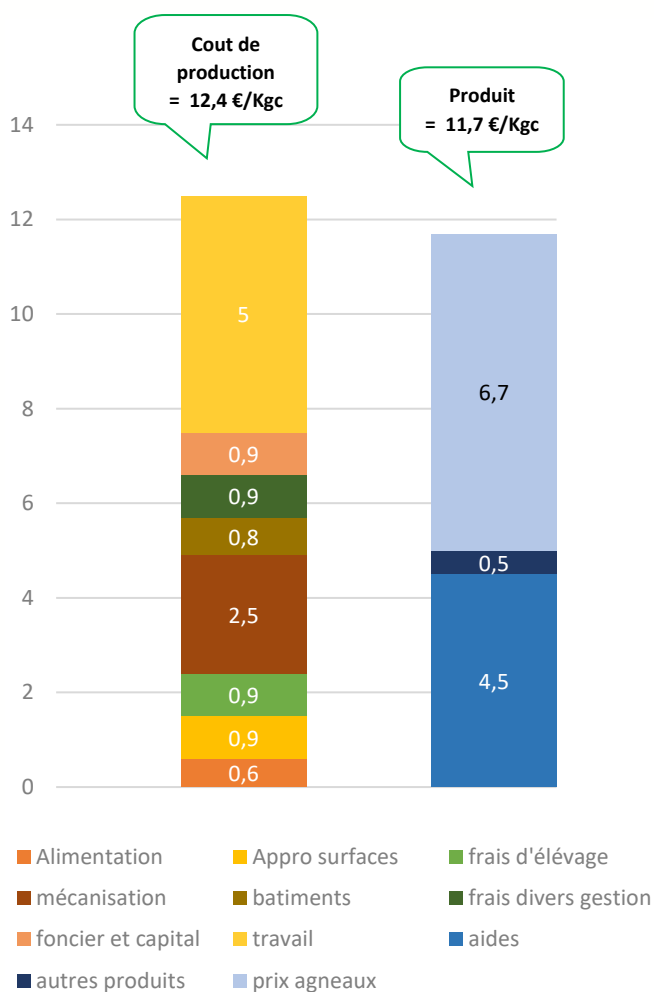
Endettement

Annuités/EBE	27 %
--------------	------

Indicateurs ateliers

Solde sur coût alimentaire	124 €/EMP
Marge brute/brebis	103 €/EMP
	686 €/UGB

COÛT DE PRODUCTION



Productivité	
Agneaux/UMO	480
Productivité en kg carcasse /UMO	7 337

Rémunération permise	
Nb smic/UMO (approche comptable)	1,75
Nb smic/UMO (approche trésorerie)	2



Document édité par l'Institut de l'Élevage
149 rue de Bercy – 75595 Paris Cedex 12 – www.idele.fr
Avec la contribution des Chambres d'Agriculture du territoire Limousin

Boulevard des Arcades – 87060 Limoges cedex 2

ISSN : demande en cours

Août 2019 - Référence Idele : 00 19 602 020

Réalisation : Katia Brulat (Institut de l'Élevage)

Crédit photos : J. C. Dupuy, Chambre d'agriculture

Ont contribué à ce dossier :

Sylvie Denis – CA de la Corrèze – Tél : 05 55 21 55 21

Danielle Sennepin – CA de la Creuse - Tél : 05 55 61 50 00

Marie-Line Barjou – CA de la Haute-Vienne – Tél : 05 87 50 40 36

Louis-Marie Cailleau – CRA Nouvelle Aquitaine/rattaché Institut de l'Élevage -Tél : 05 55 10 37 86

Avec l'expertise de :

Julien Terrioux, conseiller machinisme CA de la Creuse

Philippe Ducourthial, conseiller agronomie CA 23

Les conseillers fourrages des CA Nouvelle-Aquitaine

INOSYS – RÉSEAUX D'ÉLEVAGE

Un dispositif partenarial associant des éleveurs et des ingénieurs de l'Institut de l'Élevage et des Chambres d'agriculture pour produire des références sur les systèmes d'élevages.

Ce document a été élaboré avec le soutien financier du Ministère de l'Agriculture (CasDAR), de la région Nouvelle-Aquitaine et de la Confédération Nationale de l'Élevage (CNE).

La responsabilité des financeurs ne saurait être engagée vis-à-vis des analyses et commentaires développés dans cette publication.

